

# **LE MODE DE DEVELOPPEMENT**

*Population, activité, économie*

## **LA POPULATION**

**p. 40**

- Une croissance démographique encore soutenue, sous influence littorale p. 40
- Une croissance largement répartie, autour d'une polarité saintaise moins dynamique p. 45
- Des flux migratoires qui tendent à « rajeunir » la structure démographique du Pays p. 48
- Une réduction de la taille des ménages amortie par l'arrivée de populations plus jeunes p. 52
- Un niveau de qualification qui progresse nettement p. 55

## **L'ACTIVITÉ ET L'EMPLOI**

**p. 56**

- La composition de la population active évolue p. 56
- Les grandes caractéristiques de l'emploi p. 64
- Les secteurs d'activité p. 66
- Enjeux et conclusions p.100

# LA POPULATION

## Une croissance démographique encore soutenue, sous influence littorale

La population du Pays de Saintonge Romane s'élève à un peu plus de 88 000 habitants en 2010.

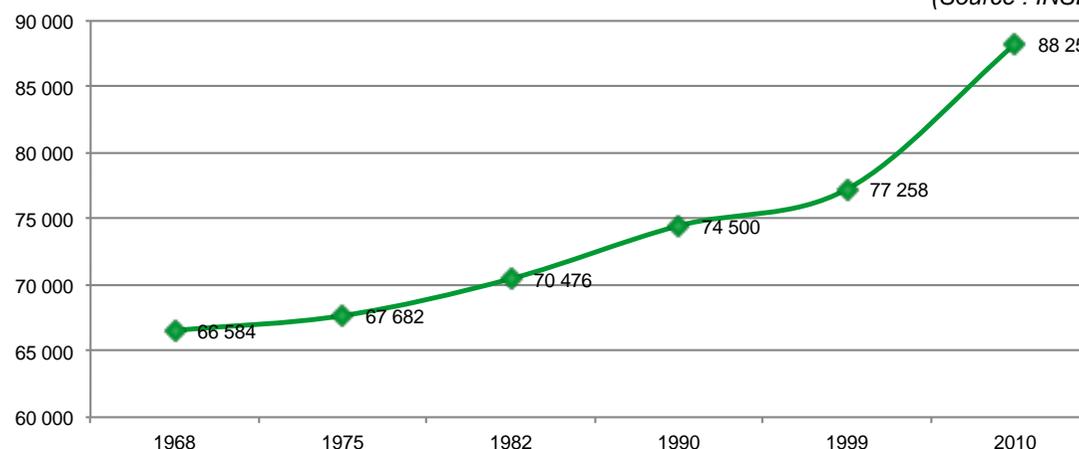
Elle a connu, sur le long terme, une croissance d'intensité moyenne, entre +0,4 et +0,7 %/an, entre 1975 et 1999 qui s'est accélérée sur la période 1999-2010 (+1,22 %/an) avec une relative stabilisation d'après les dernières données sur 2007-2012 (+0,91% /an)

De nombreux espaces ruraux en France connaissent cette inflexion qui apparaît toutefois plus forte dans le Pays de Saintonge Romane. Se distinguent différents secteurs au sein du territoire, ceux où la croissance a été la plus forte : les CC de Gémozac et de la Saintonge viticole, et Charente-Arnoult - Cœur de Saintonge, ainsi que la périphérie de Saintes.

En outre, le rythme de croissance de la ville de Saintes, alternant entre diminution et augmentation de population depuis les années 1970, se confirme : la population municipale oscille autour de 26 000 hab.

Evolution de la population totale du SCoT 1968-2010

(Source : INSEE)



Taux de croissance de la population (en taux de croissance moyen annuel)

(Source : INSEE)

	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2010
<b>CC Canton de Gémozac et de la Saintonge viticole</b>	-0,3%	0,3%	0,3%	0,6%	2,0%
<b>CC Cœur de Saintonge et Charente-Arnoult</b>	-0,5%	1,1%	1,1%	0,9%	1,8%
<b>CA de Saintes sans Saintes</b>	0,9%	2,1%	1,2%	0,6%	1,5%
<b>Saintes</b>	0,2%	-0,8%	0,2%	-0,1%	0,1%
<b>SCoT du Pays de la Saintonge Romane</b>	<b>0,2%</b>	<b>0,6%</b>	<b>0,7%</b>	<b>0,4%</b>	<b>1,2%</b>

Depuis 1975, le rythme de croissance de la population du territoire est supérieur à l'ensemble des territoires d'échelle départementale, régionale ou nationale.

Cette croissance constante à l'échelle du SCoT est inverse à celle que connut Saintes, 1975 marquant son point haut démographique, suivi depuis d'une stagnation (25 595 habitants en 1999, 25 645 habitants en 2012).

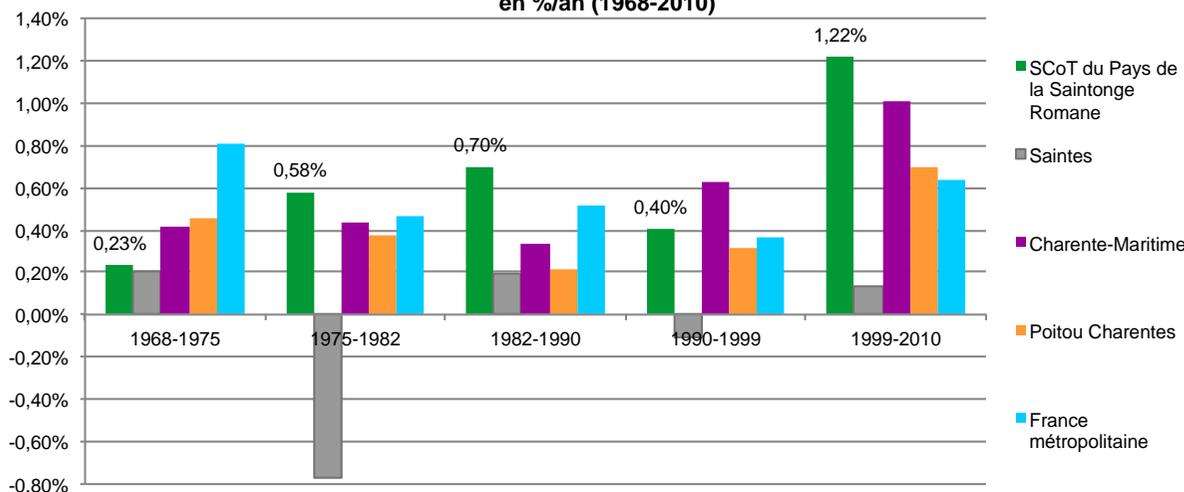
La population connaît une croissance de long terme, qui a bénéficié à une grande partie du Pays, dont l'agglomération de Saintes à l'exclusion de la ville-centre dans la même période. Cette tendance se poursuit actuellement.

La composante déterminante de cette croissance est constituée par les flux migratoires, qui, de négatifs avant 1975, restent par la suite positifs, et triplent même entre 1999 et 2010.

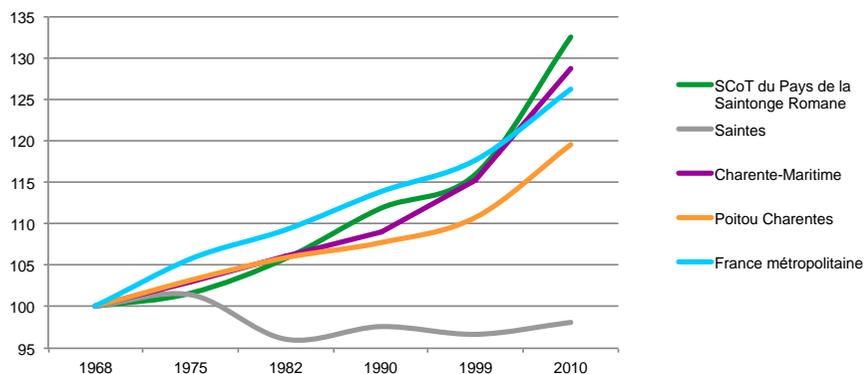
A contrario, les soldes naturels, qui représentaient la totalité de la croissance de la population au cours de la période 1968-1975, n'y contribuent plus que très marginalement en fin de période.

La croissance moyenne de la population par période intercensitaire en %/an (1968-2010)

(Source : INSEE)



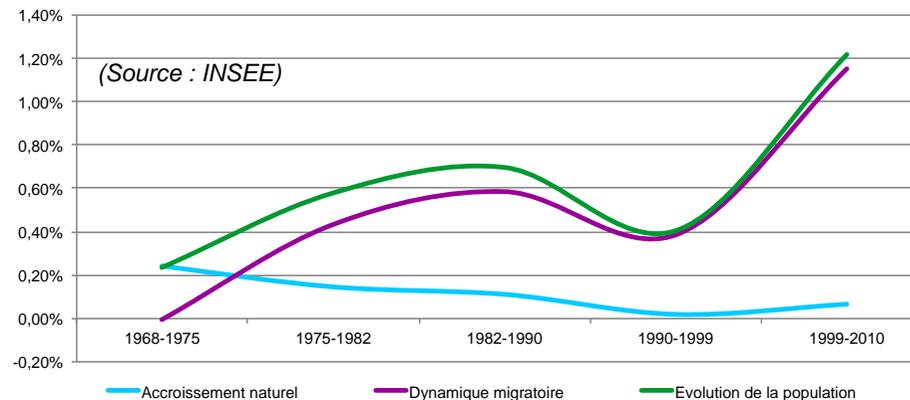
Evolution comparée de la population en base 100 : 1968 (1968-2010)



(Source : INSEE)

Composantes de la croissance de la population du SCoT (1968-2010)

(Source : INSEE)



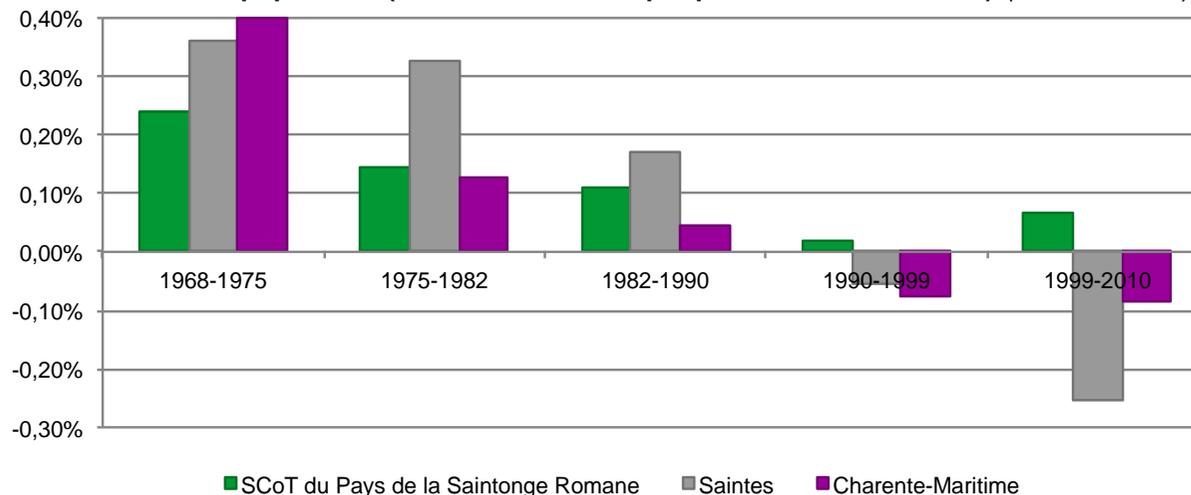
Sur le long terme, à l'exception de la période 1990-1999, l'intensité des flux migratoires du Pays a dépassé celle de la moyenne de la Charente-Maritime.

Alors que la croissance de la ville centre, Saintes, était portée jusqu'en 1990 par son puissant solde naturel compensant le déficit migratoire (jusqu'en 1999), la tendance d'évolution démographique s'est inversée, les migrations rééquilibrant le déficit naturel.

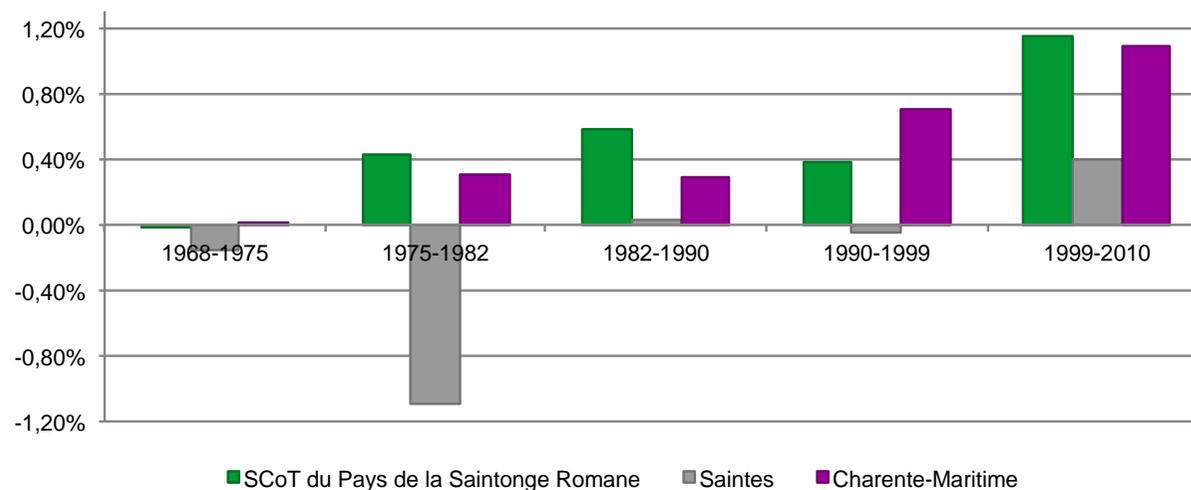
Si la croissance naturelle de la population se réduit partout, le territoire conserve toutefois sur toute la période des soldes naturels positifs (différence entre les naissances et les décès). Leur redressement, à compter de 1999, atteste que les flux migratoires qui intéressent le Pays sont d'abord le fait de populations jeunes en âge d'avoir des enfants.

Toutefois, dans la ville de Saintes, le redressement des soldes naturels liés à la reprise des flux migratoires n'est pas constaté, principalement du fait d'une plus forte proportion de personnes d'âges avancés et une moindre attractivité sur les celles plus jeunes.

**Evolution de la contribution du solde naturel à la croissance de la population (taux de croissance par période intercensitaire) (Source : INSEE)**



**Evolution de la contribution du solde migratoire à la croissance de la population (taux de croissance par période intercensitaire) (Source : INSEE)**



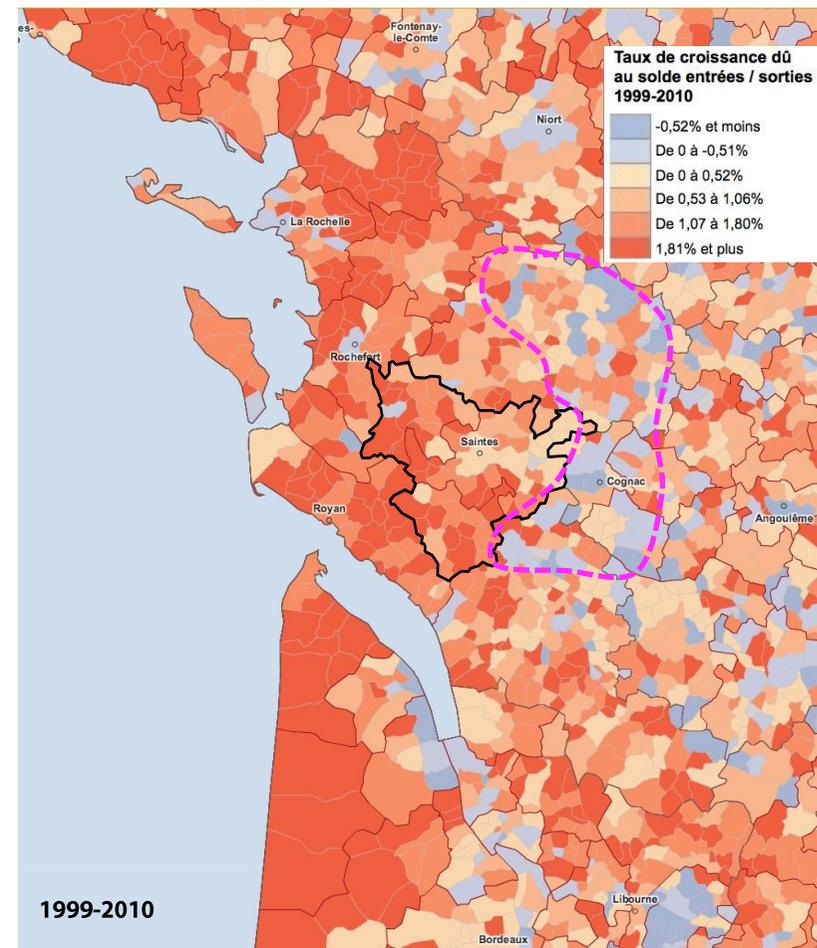
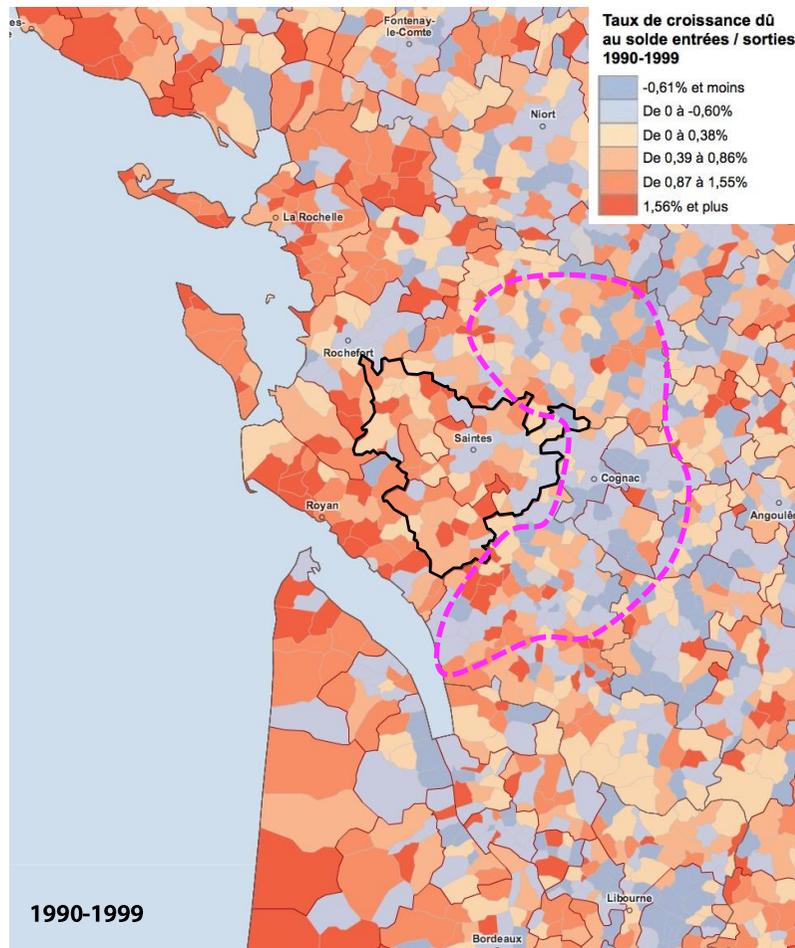


La Saintonge Romane s'inscrit dans une dynamique migratoire caractéristique des espaces littoraux et dans l'influence desquels le Pays se trouve et en constitue la limite est. La croissance démographique y est aussi plus forte qu'ailleurs.

Au nord, à l'est et au sud-est du territoire du SCoT, les espaces sont moins attractifs démographiquement (bassins de St. Jean d'Angély, Cognac et bassin de Jonzac-Sud-Charente).

Ce positionnement se vérifie sur une longue période, aussi bien en contexte de flux migratoires modérés (1990-1999) qu'en contexte de croissance générale plus forte (1999-2010).

**Variation annuelle de la population due aux mouvements migratoires** (Source : INSEE)





Les dynamiques démographiques à l'œuvre sont toutefois plus complexes que la seule affirmation de flux migratoires plus intenses qu'ailleurs en zone littorale et rétro-littorale.

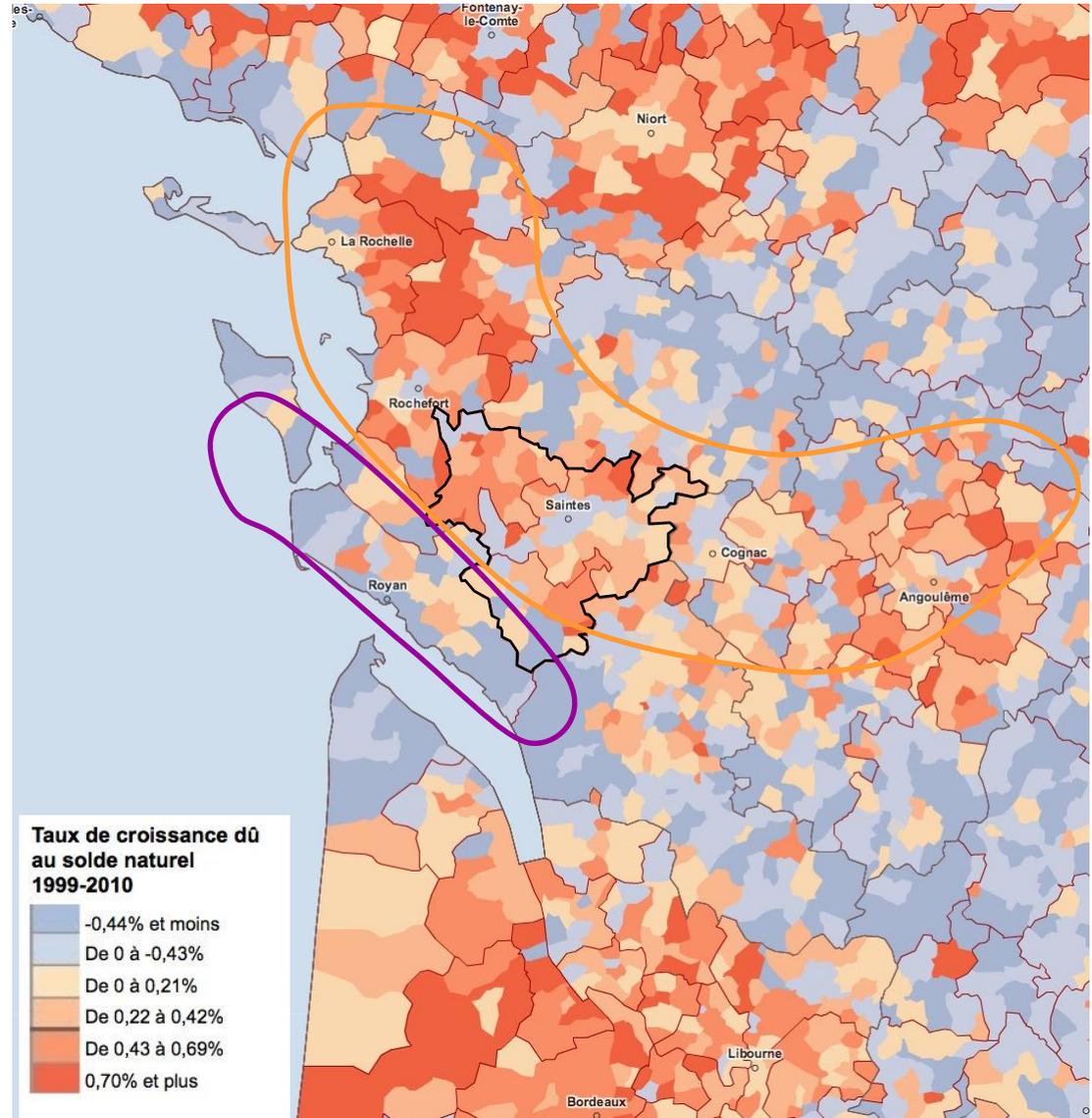
En effet, les soldes naturels opposent très nettement deux secteurs littoraux :

- au sud et au sud-ouest, un secteur littoral touristique et résidentiel d'Oléron à l'embouchure de la Garonne, avec un déficit naturel (population vieillissante),
- au nord-ouest, une zone littorale plus urbaine et plus jeune, aux soldes naturels souvent positifs et centrée sur La Rochelle et Rochefort.

L'intensité variable des flux migratoires vient renforcer la caractérisation des espaces selon leurs dynamiques démographiques : surreprésentation de retraités sur le littoral royannais, et de ménages jeunes sur le littoral nord-ouest.

Le territoire du SCoT s'inscrit dans cet environnement démographique plus jeune qui, depuis le littoral rochelais, l'englobe et se prolonge vers le sud est, jusqu'à Angoulême, le long de l'axe de la vallée de la Charente.

### Évolution de la population due au solde naturel 1999-2010 (taux d'évolution annuel moyen) (Source : INSEE)





A l'exception déjà notée de la ville de Saintes, les soldes naturels sont positifs, au moins faiblement, dans l'ensemble des intercommunalités.

La CC Charente-Arnoult Cœur Saintonge, à la structure par âges plus jeune, présente une démographie naturelle plus dynamique que les autres intercommunalités.

Les évolutions en cours de la structure par âges (voir développement ci-après), pourraient conduire à voir se confirmer la dynamique naturelle présente dans cette intercommunalité et affirmer assez rapidement une dynamique comparable à celle de l'axe La Rochelle-Rochefort.

## Une croissance largement répartie, autour d'une polarité saintaise moins dynamique

Au sein du territoire, les communes où le développement démographique est le plus soutenu soulignent le tracé des axes routiers structurants, vers Rochefort, Marennes-Oléron, et Pons :

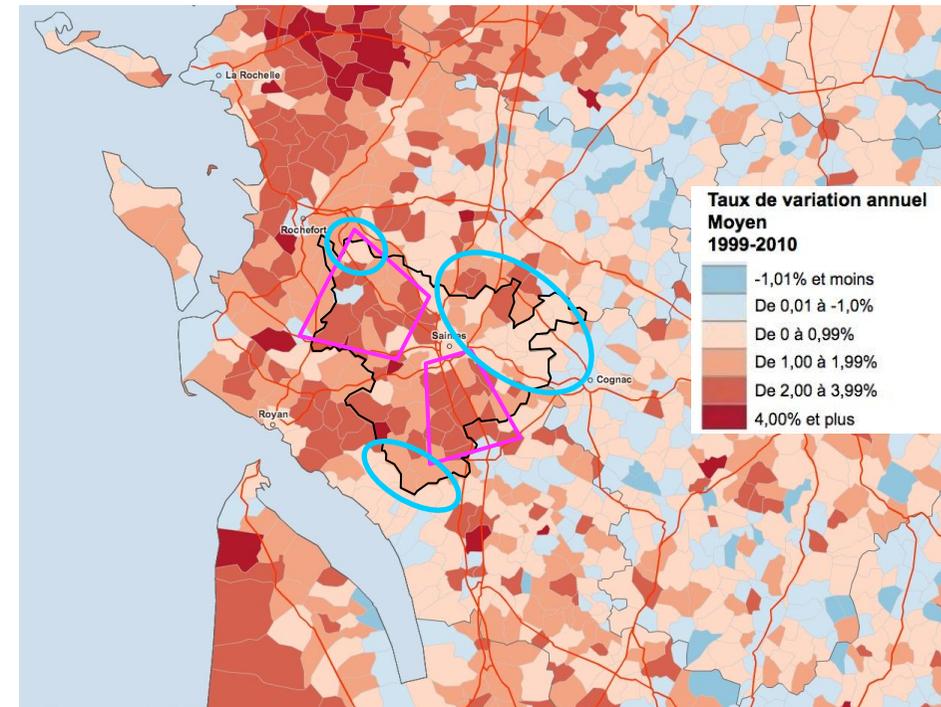
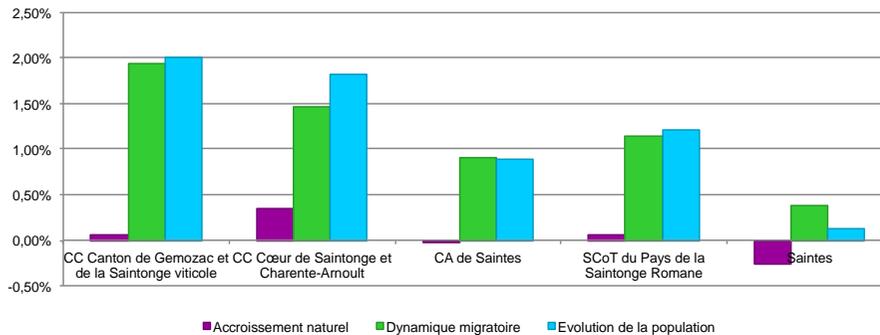
- selon un axe nord-est / sud-est le long du bassin de Marennes et vers le littoral royannais, entre la RD 137 et la RD 728,
- au sud de Saintes, le long de la RD137 et aux abords de

l'A10, dans le canton de Gemozac.

Ces dynamiques sont plus faibles, voire absentes, dans quelques secteurs du territoire :

- deux ensembles de communes plus à l'écart d'axes structurants au **nord-ouest et au sud du canton de Gémozac** (dont la commune de Gémozac elle-même)
- le secteur à l'est de la ville de Saintes, au contact du bassin de Cognac.

Composantes de la croissance démographique dans les EPCI du SCOT (1999-2010)



(Source : INSEE)

Les dynamiques à l'œuvre dans le Pays de Saintonge Romane ne doivent toutefois pas occulter le fait qu'à elle seule, la CA de Saintes représente 50 % des 10 998 habitants supplémentaires (Saintes seule : 3,5 %).

La CA de Saintes concentre 67 % de la population du SCoT en 2010, dont 44 % dans la ville de Saintes (29 % de la population du Pays).

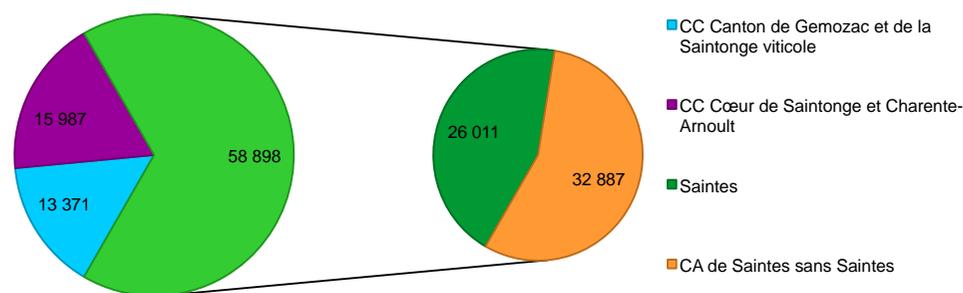
Le poids démographique de Saintes, avec une stagnation démographique dans un contexte de progression globale à l'échelle du Pays, tend à diminuer : 33% de la population du Pays en 1999 (25 595 habitants sur 77 200) contre 29% en 2012 (25 645 habitants sur 89 386)

(Source : INSEE)

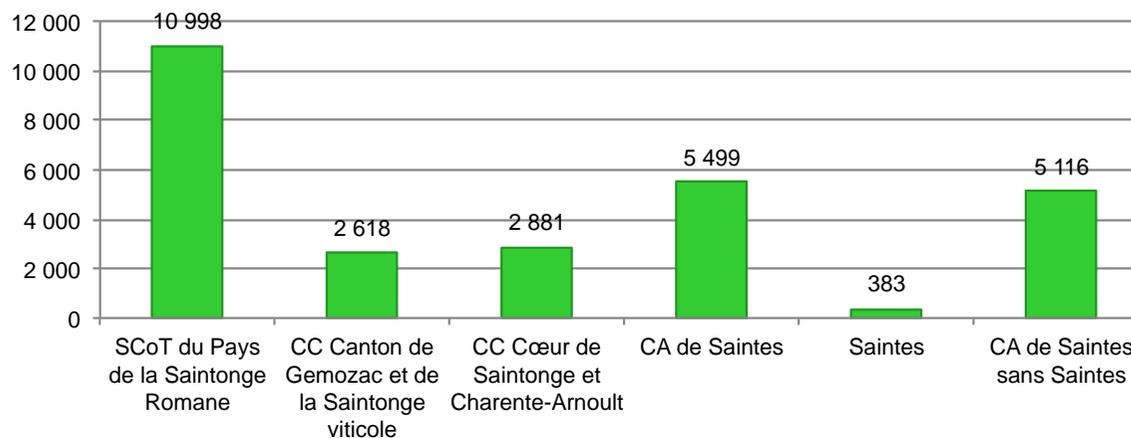
### Les communes du SCoT comptant plus de 1000 habitants en 2010

Saintes	26 011
Chaniers	3 453
Gémozac	2 723
Saint-Georges-des-Coteaux	2 560
Fontcouverte	2 218
Pont-l'Abbé-d'Arnoult	1 727
Saint-Porchaire	1 644
Thénac	1 630
Corme-Royal	1 628
Les Gonds	1 511
Meursac	1 400
Trizay	1 342
Bussac-sur-Charente	1 300
Burie	1 278
Chermignac	1 261
Sainte-Gemme	1 246
Écoyeux	1 232
Port-d'Envaux	1 102
Berneuil	1 091
Chérac	1 090
Nieul-lès-Saintes	1 048
Tesson	1 039
Rétaud	1 027
Beurlay	1 003

Répartition de la population du SCoT par EPCI (2010) (Source : INSEE)



Evolution du nombre d'habitants dans les EPCI du SCOT (1999-2010) (Source : INSEE)





En terme de densité de peuplement (cf. carte de la densité), Niort au nord et Bordeaux au sud sont les premières agglomérations régionales à proximité du Pays.

Ainsi, l'agglomération saintaise constitue un véritable pôle urbain au sein d'un axe nord/sud d'assez faibles densités de population.

**Densité de population communale (hab./km<sup>2</sup>)** (Source : INSEE)

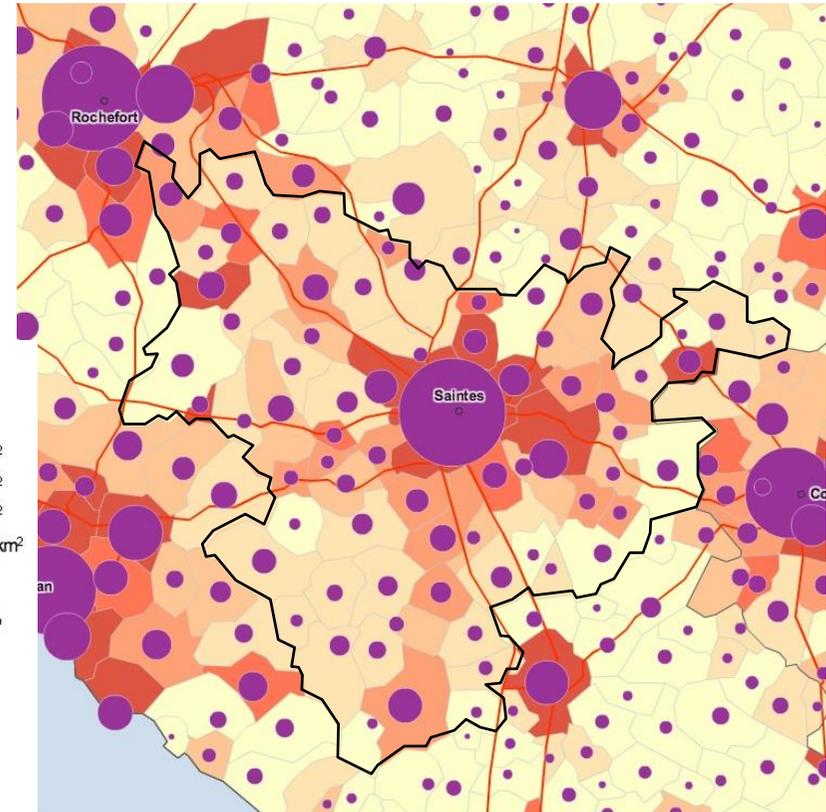
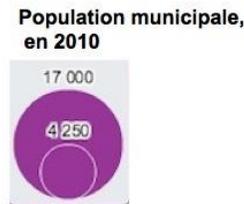
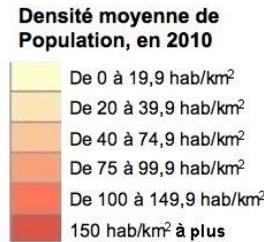
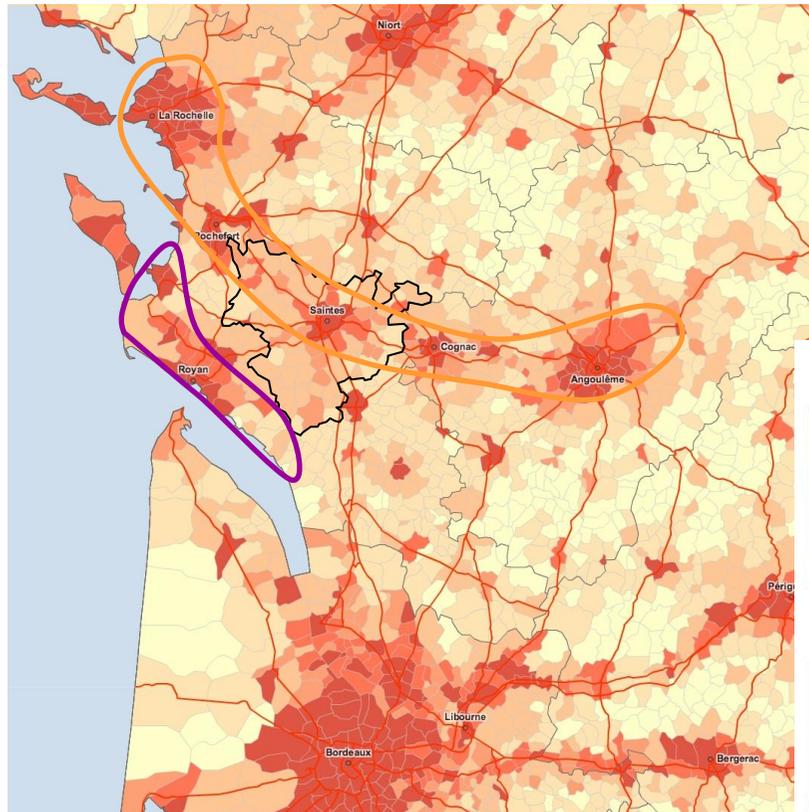
Dans l'espace régional, elle positionne fortement son aire d'influence au sein d'un réseau de villes révélé par de fortes densités de peuplement et composé :

- des agglomérations situées dans l'axe historique de la Charente, depuis Angoulême, Cognac jusqu'à Rochefort et au-delà jusqu'à La Rochelle, qui prolonge au nord-ouest cet axe des fortes densités,

- de l'agglomération royannaise, avec laquelle se crée un axe plus récent mais générateur de flux importants et visiblement croissants, dont la « remontée » progressive au nord, jusqu'au Pays de Saintonge Romane, constitue une tendance observée depuis les vingt dernières années.

**Population et densité communales (2010)** (Source : INSEE)

SCOT du Pays de Saintonge romane



## Des flux migratoires qui tendent à « rajeunir » la structure démographique du Pays

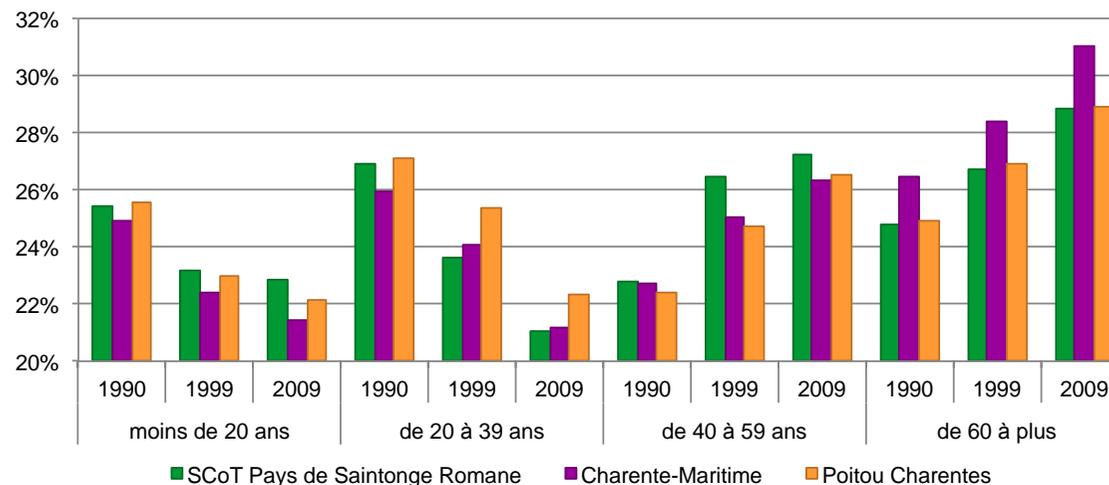
Dans un contexte régional et départemental de vieillissement de la population, le Pays de Saintonge Romane apparaît relativement plus jeune :

- Les classes d'âges intermédiaires (30-59 ans) sont proportionnellement surreprésentées, alors que les jeunes en études tendent à quitter le territoire (les 15-29 ans).
- Au cours de la période 1999-2010, le vieillissement de la population locale a été moins marqué qu'en région : la part des 60 ans et plus a moins augmenté qu'ailleurs (+1,97 pt, contre 2,37 en Charente-Maritime et 2,52 en Poitou-Charente), de même que les moins de 30 ans, dont la part a moins rapidement chuté (-2,03 pts, contre -2,73 dans le département et -2,61 en région).

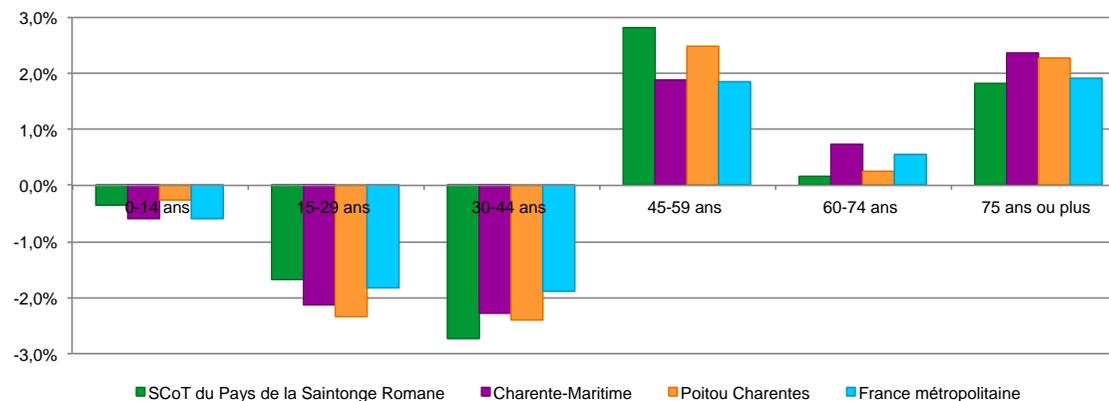
Par conséquent, la structure moyenne du territoire continue globalement à vieillir, du fait de l'effet ciseau entre classes d'âges jeunes et classes âgées. Toutefois, la Saintonge Romane tend dans le même temps à « vieillir moins rapidement » par l'évolution des classes d'âges extrêmes de la pyramide (stabilité de la part des moins de 20 ans).

(Source : INSEE)

Evolution de la structure par âge de la population, 1990-2010



Variations comparées de l'évolution des classes d'âges (1999-2010, en point de pourcentage)



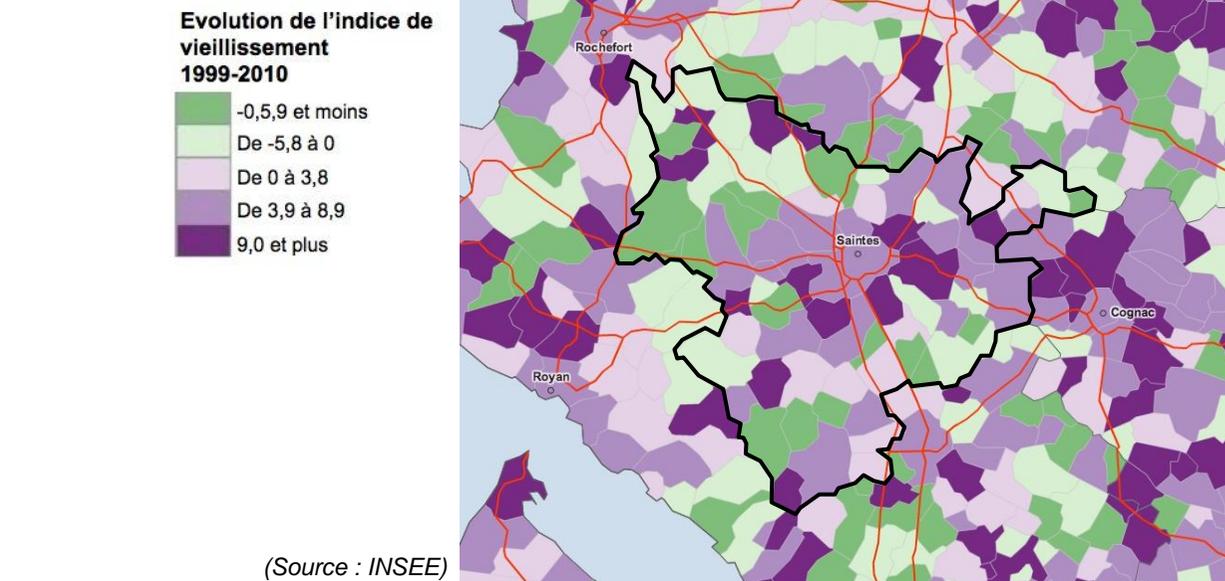
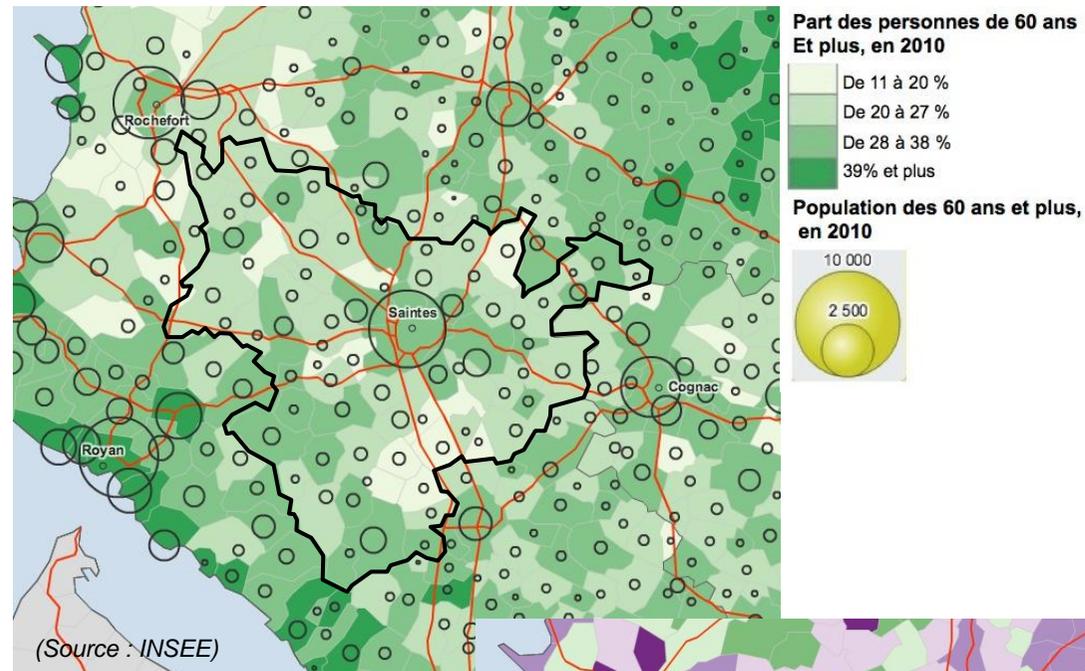


Les proportions les plus élevées de personnes de plus de 60 ans se localisent :

- dans les secteurs aux franges les plus en contact avec la façade littorale : autour de Gémozac et au sud de la CC de Charente-Arnould Cœur de Saintonge (proximité de Royan),
- dans l'agglomération de Saintes, qui concentre à la fois les effets des déficits migratoires depuis 1975, et les effets de l'attractivité naturelle des centres urbains et de leur offre de services pour les personnes les plus âgées.

L'évolution de l'indice de vieillissement (part des plus de 60 ans rapportée à celle des moins de 20 ans) distingue :

- Les espaces où les flux migratoires sont les plus intenses (façade rétro-littorale nord) car elles permettent plus rapidement le renouvellement générationnel (diminution) ;
- La ville centre de Saintes et sa couronne périurbaine qui concentrent les services et les équipements, atout pour les personnes âgées, ainsi que l'est du territoire, moins attractifs pour de nouveaux résidents plus jeunes.



La structure par âges du SCOT est plus jeune que celles de la région et du département où le vieillissement de la population a été plus rapide pendant la dernière période.

La population française est plus jeune que dans le Pays de Saintonge Romane, mais l'augmentation de la part des 60 ans et plus y est également plus rapide (évolution des moins de 30 ans similaire).

La Charente-Arnoult - Cœur de Saintonge a la structure par âges la plus jeune du SCoT ; elle connaît un léger rajeunissement, la part des moins de 20 ans gagnant 1 point contre 0,2 point pour celle des 60 ans et plus. Elle voit au contraire ses classes d'âge centrales diminuer. Ces divergences s'expliquent par les différences d'intensité et de nature des flux migratoires intéressant ces secteurs.

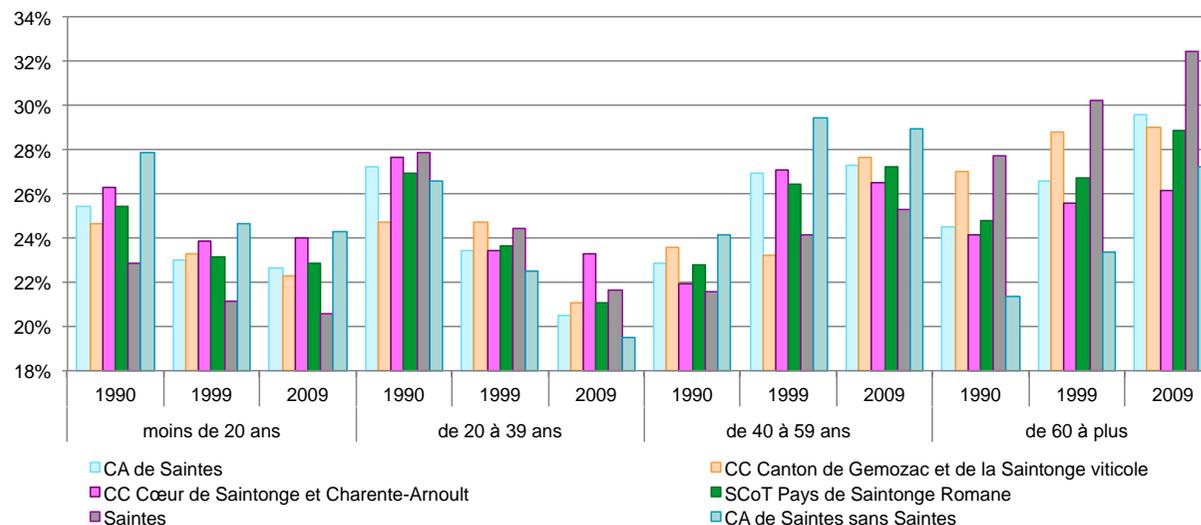
La CC de Gémozac dispose d'une structure par âges proche de celle du SCOT, les 40-59 ans augmentant beaucoup plus rapidement à l'inverse des 20-39 ans.

La CA de Saintes, sous l'influence de la ville centre, dispose d'une structure de sa population légèrement plus âgée que la moyenne du SCoT. La part des 20-39 ans perd 1,9 points entre 1999 et 2010, au profit des 60 ans et plus (+3 pts) lorsque les moins de 20 ans stagnent à 22,6%. La ville de Saintes présente la structure la plus âgée du SCoT, caractéristique renforcée par la forte augmentation de la part des plus de 60 ans (+2,3 pts), part qui évolue à la vitesse du SCoT (+2,1 pts).

La périphérie de Saintes suit cette tendance : la part des moins de 20 ans diminuant plus fortement que dans le SCoT alors que celle des plus de 60 ans augmente significativement (-3,9 pts).

(Source : INSEE, 2010)

Evolution de la structure par âge de la population, 1990-2010



(Source : INSEE)



**Comment lire le graphe de comparaison des structures par âges des différents secteurs du Scot?**

On peut classer selon la même typologie non plus la structure d'un territoire à un moment donné, mais son évolution au cours d'une période donnée. Seront, par exemple, placés dans le quadrant A les territoires qui tendent, au cours de la période considérée, à voir augmenter la part des moins de 20 ans et diminuer celle des plus de 60 ans, et suivent donc une évolution qui les rapproche de la phase initiale du cycle de vieillissement.

Le graphe propose une synthèse de ces deux approches. les territoires sont positionnés sur le graphe en fonction de la situation de leur structure démographique en 2010, et les flèches indiquent le sens de l'évolution qu'ils ont connue au cours de la période 1999-2010. Par exemple, le Poitou-Charentes présente une structure relativement vieillie par rapport au SCoT (elle est placée dans le quadrant C), et son vieillissement tend à s'accroître par rapport au SCoT (la flèche la concernant montre le recul de la part des moins de 20 ans en même temps qu'un alourdissement de la part des plus de 60 ans).

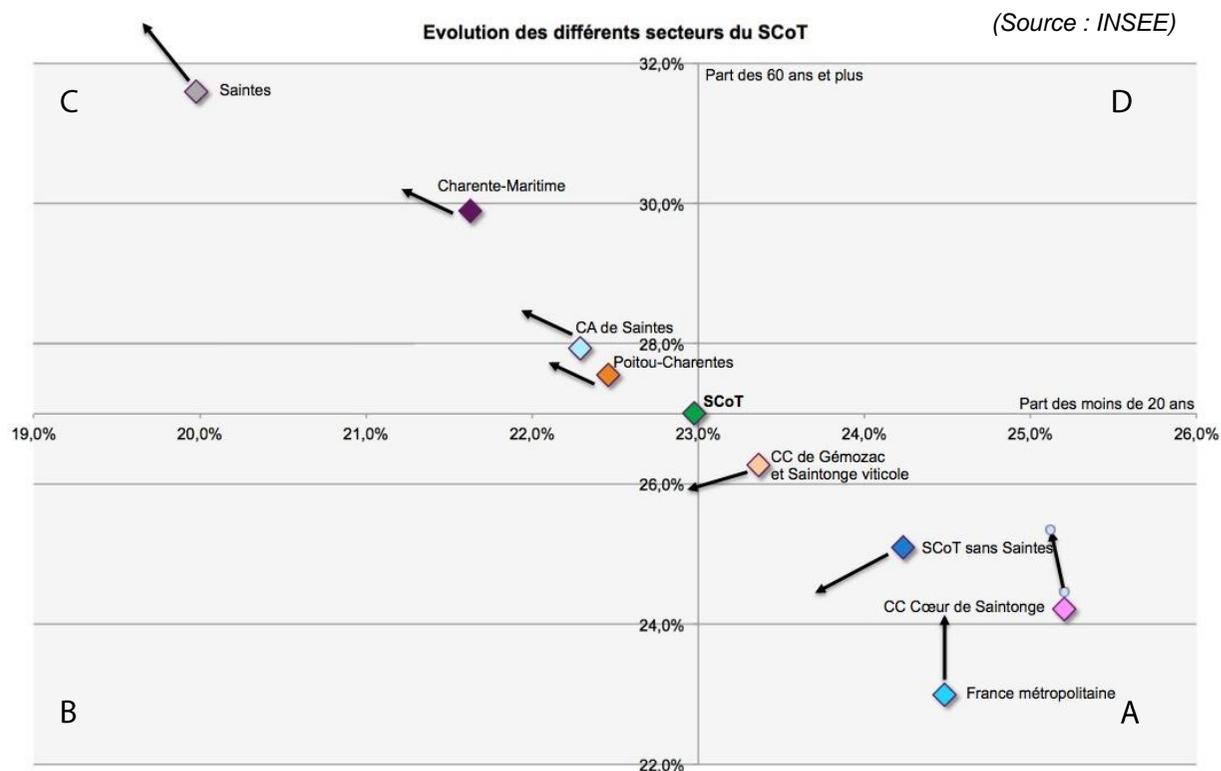
Le graphe délimite quatre quadrants qu'on peut lire sous l'angle d'une représentation type d'un cycle de vieillissement des structures démographiques d'un territoire :

quadrant repéré A : les territoires où l'on trouve à la fois les proportions les plus fortes de moins de 20 ans et les parts les plus faibles de plus de 60 ans. Ces structures expriment la phase initiale du cycle de vieillissement.

quadrant repéré B les territoires où l'on trouve les proportions les plus faibles à la fois de moins de 20 ans et de plus de 60 ans. Ces structures expriment la deuxième phase du cycle de vieillissement, celle d'un certain mûrissement au travers du gonflement de la part des classes d'âge centrales.

quadrant repéré C les territoires où l'on trouve à la fois les proportions les plus faibles de moins de 20 ans et les plus fortes de plus de 60 ans, avec un glissement progressif des classes centrales vers les plus de 60 ans. Ces structures expriment la fin du cycle de vieillissement, dont le prolongement conduirait au déclin démographique, en l'absence de flux migratoires intéressant des populations plus jeunes.

quadrant repéré D les territoires où l'on trouve les proportions les plus fortes à la fois de moins de 20 ans et de plus de 60 ans. Cette pyramide des âges paradoxale présente des classes centrales proportionnellement fournies, et exprime une phase de retournement du cycle de vieillissement, celle où la structure démographique a hérité de fortes classes d'âge de plus de 60 ans, mais où des flux migratoires intéressant les classes d'âge centrales entraînent un redémarrage de la démographie naturelle et déterminent une remontée de la part des classes d'âge les plus jeunes.



## Une réduction de la taille des ménages amortie par l'arrivée de populations plus jeunes

L'évolution de la structure des ménages reflète directement les facteurs de mutation à l'œuvre dans la démographie du territoire, sous l'influence des flux migratoires.

La tendance générale au desserrement des ménages est à l'œuvre dans le Pays de Saintonge Romane, (tendance à l'augmentation plus rapide du nombre de ménages que du nombre d'habitants), à l'image de ce que connaissent les territoires de France métropolitaine.

Cette tendance lourde résulte à la fois de :

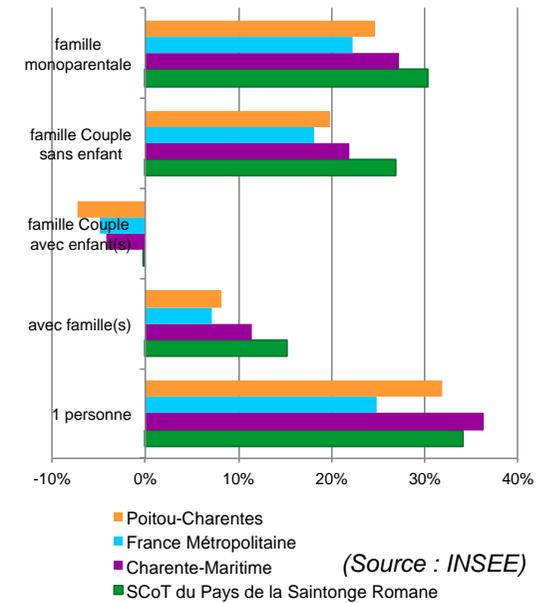
- la diminution du nombre d'enfants par famille, le vieillissement de la population (veuvage et tendance au maintien à domicile des personnes âgées),

- les divers phénomènes de décohabitation (études des jeunes, augmentation du nombre de familles monoparentales, de divorces et de personnes vivant seules, etc...).

Le nombre de couples avec enfant(s) a stagné, alors que les plus petits ménages (personnes seules et couples sans enfant) ont fortement augmenté. Ainsi, la part des premiers dans la population totale a diminué entre 1999 et 2010 (- 5,6 pts) au bénéfice des ménages d'une personne (+ 2,9 pts) et de deux personnes (+ 1,3 pt).

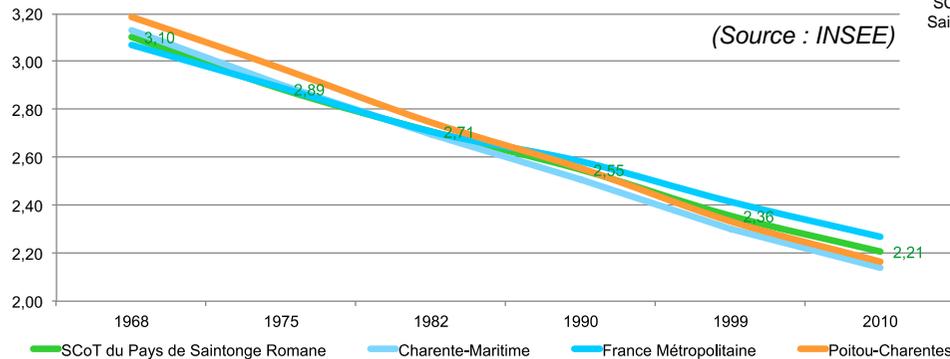
La taille moyenne des ménages en est impactée, passant de 2,36 personnes par ménage en 1999 à 2,21 en 2010.

Evolution du nombre de ménages par type de ménages, 1999-2010

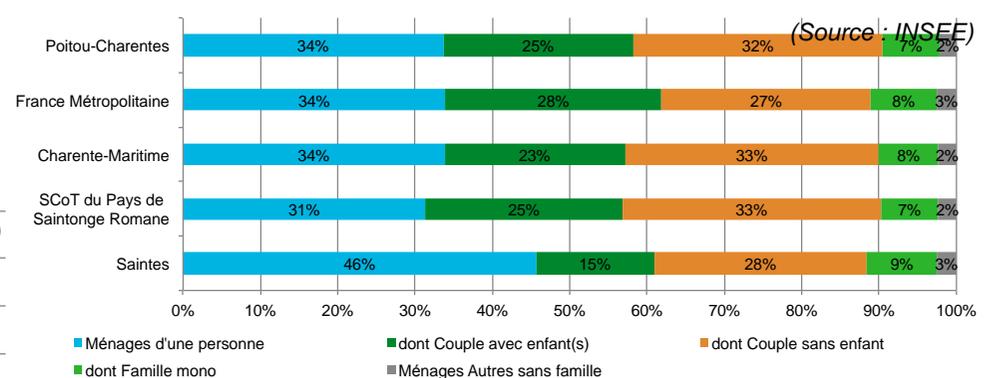


SCOT du Pays de Saintonge romane

Taille moyenne des ménages, 1968-2010



Comparaison des types de ménages, 2010



Ces évolutions sont assez conformes aux tendances générales qui affectent la structure des ménages ailleurs en France, avec quelques nuances toutefois :

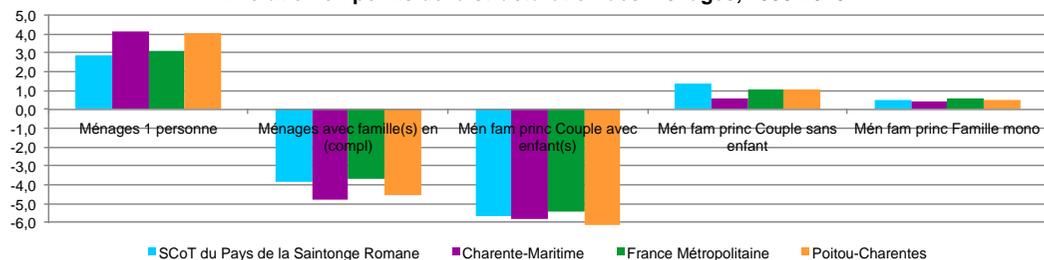
- la taille moyenne des ménages (2,21) du SCOT demeure supérieure à ce qu'elle est dans l'environnement régional (2,17) et départemental (2,14). Cette situation traduit une jeunesse relative (part plus forte de jeunes ménages avec enfant(s)), déjà mise en évidence au travers des mouvements naturels de la population.

Elle confirme l'inscription de la Saintonge Romane dans un espace géographique spécifique en terme de dynamique démographique, de La Rochelle à Angoulême.

Seule la ville de Saintes fait exception (1,88), alors que sa périphérie immédiate présente, au contraire, une forte part de ménages de 2 personnes et plus.

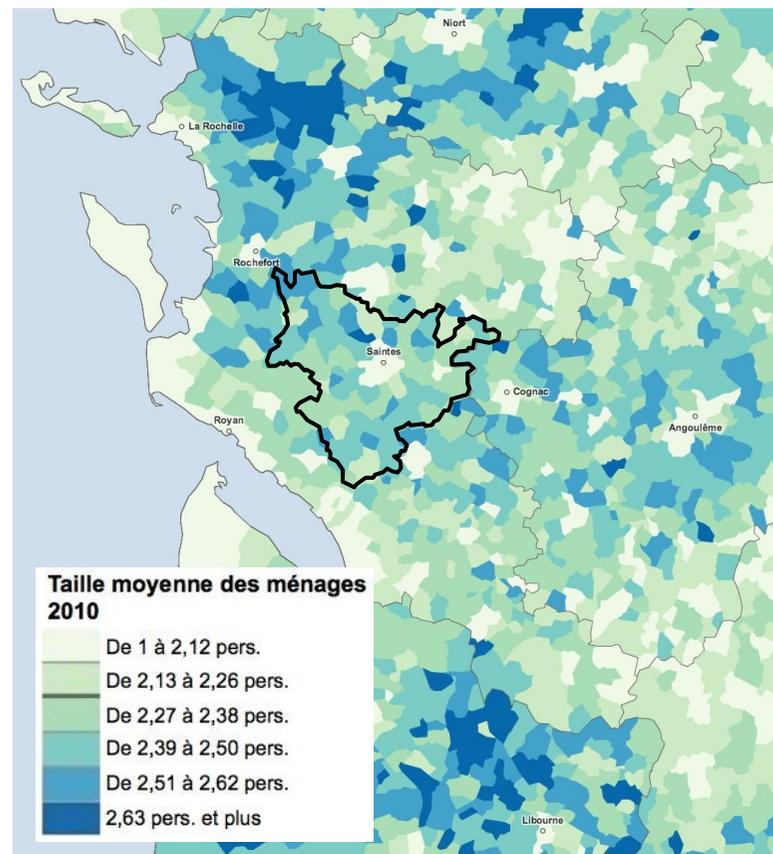
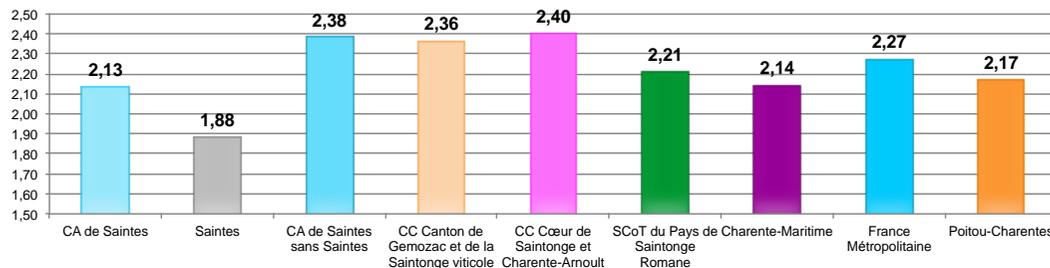
La progression relative des ménages d'une personne est plus faible qu'ailleurs dans la région, ce qui traduit un vieillissement limité du territoire par rapport à son environnement proche.

Evolution en points de la structuration des ménages, 1999-2010



(Source : INSEE)

Taille des ménages comparée, 2010



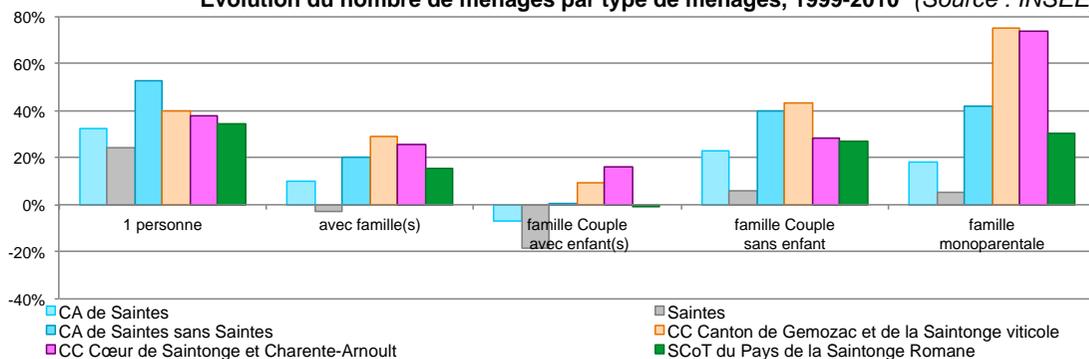
Les évolutions des ménages privilégient plus qu'ailleurs la croissance des ménages familiaux en lien avec les flux migratoires de populations préférentiellement jeunes.

L'évolution de la taille des ménages selon les secteurs du territoire peut être recoupée avec les variations de structure par âges qui les concernent respectivement :

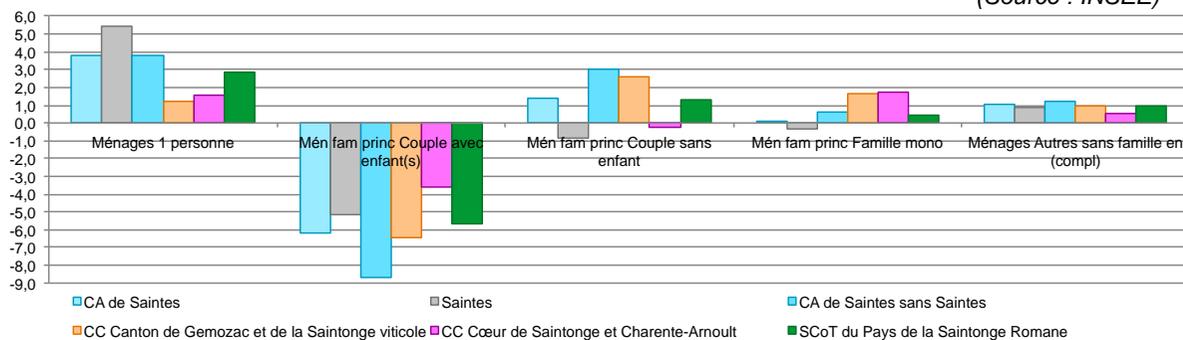
- le vieillissement rapide de l'agglomération de Saintes, à la fois dans sa couronne périurbaine, et dans sa ville centre, la taille moyenne des ménages se réduisant fortement (forte hausse des ménages de personne isolée).
- les espaces attractifs pour les flux résidentiels gagnent en couples sans enfant (CC de Gémozac et couronne de Saintes gagnent entre 2 et 3 pts)

- au contraire, le Cœur de Saintonge perd moins rapidement ses familles avec enfants ; les familles monoparentales se renforcent, et les couples perdent moins rapidement de terrain, en lien avec l'offre résidentielle plus spécialisée.

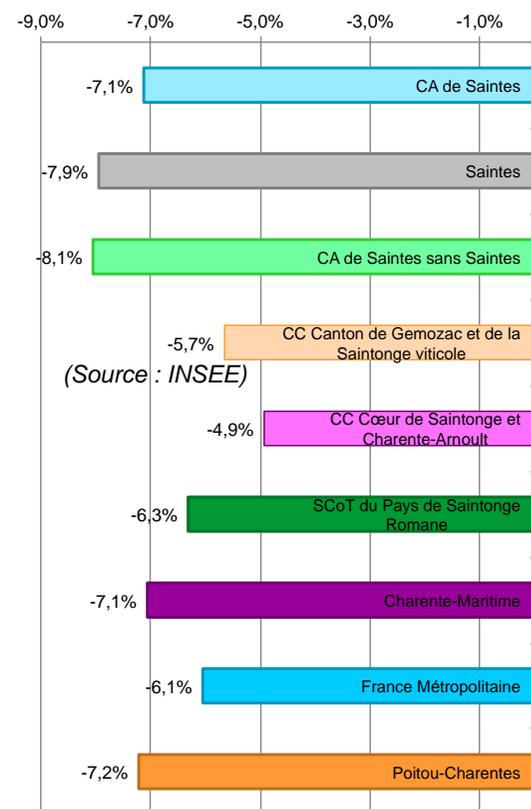
**Evolution du nombre de ménages par type de ménages, 1999-2010 (Source : INSEE)**



**Evolution en points de la structuration des ménages, 1999-2010 (Source : INSEE)**

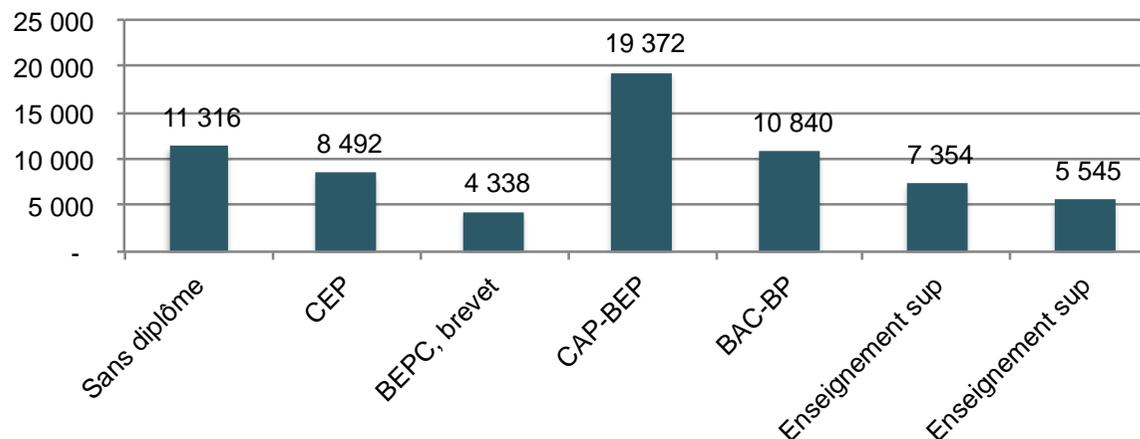


**Évolution comparée de la taille moyenne des ménages, 1999-2010**





**Population de 15 ans ou plus non scolarisée en 2010 en fonction du niveau de diplôme obtenu en Pays de Saintonge Romane**  
(Source : INSEE, données principales)



## Un niveau de qualification qui progresse nettement

Les personnes de 15 ans ou plus ayant des diplômes de l'enseignement professionnel (CAP-BEP) sont au nombre de 19 372, soit 29 % du total des personnes de cette classe d'âge résidant sur le Pays de Saintonge Romane.

Ceci va dans le sens d'une forte présence d'employés ou d'ouvriers.

En revanche, sur la période intercensitaire 1999-2010, les personnes ayant des diplômes supérieurs à Bac+3 croissent très rapidement avec un rythme de progression au-delà de 81 %.

Cette évolution joue sur le niveau des revenus et la structure sociale au sein du Pays. D'ailleurs, le degré d'exigence de qualité de vie augmente en même temps que le niveau de vie. Ainsi, les conditions d'accueil des populations et le degré du niveau de services à la personne sont déterminants dans la liberté de choix des habitants de venir ou rester sur le territoire.

**Evolution de la population de 15 ans ou plus en fonction du diplôme obtenu entre 1999-2010**  
(Source : INSEE, données principales)

